



4 A chemin D'Amour
Low QC J0X 2C0
Tel: 819-422-3528
Fax: 819-422-3796

Téléphone d'urgence: 819-664-2647
reception@lowquebec.ca

AVIS PUBLIC

24 avril 2020

Coronavirus (COVID-19): Le Canton de Low souhaite vous informer

Le 13 mars 2020, l'état d'urgence a été déclaré dans tout le Québec et a été renouvelé depuis. Cette mesure exceptionnelle accorde au gouvernement du Québec les pouvoirs nécessaires pour mettre en place toutes les mesures destinées à protéger la santé de la population.

Une attention particulière doit être accordée aux personnes âgées, notamment celles de 70 ans et plus, car elles sont plus à risque de complications. Si possible, prenez le temps de téléphoner à un proche. Si le COVID - 19 vous inquiète, vous pouvez appeler le numéro gratuit 1 877 644-4545.

Le conseil municipal a adopté une résolution jeudi 16 avril demandant aux forces policières de permettre à nos résidents de se rendre dans le sud pour leurs besoins essentiels. Jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu d'accusé de réception, mais soyez assurés que nous vous communiquerons la réponse dès que nous la recevrons.

La résolution demande que les forces policières suivent les directives du gouvernement du Québec et permettent à nos résidents de se rendre dans le sud pour leurs besoins **essentiels**. Cela s'applique également à nos propres résidents qui vivent dans des secteurs dont l'adresse est à La Pêche ou à Kazabazua. Pour clarifier les choses, nous avons demandé la clémence pour les voyages essentiels seulement et nous encourageons fortement les forces policières à refuser le passage à toute personne qui n'a pas de raison valable de voyager.

La table de développement social de la Vallée de la Gatineau offre un programme d'aide alimentaire d'urgence aux personnes dans le besoin. On peut les contacter au 819-463-3838. La municipalité peut organiser la cueillette et la livraison de vos articles à votre domicile.

Si vous avez besoin d'aide pour ramasser votre épicerie ou vos médicaments, la municipalité se fera un plaisir de vous les fournir. Notre personnel et le conseil municipal sont prêts à aider toute personne dans le besoin.

Suite à la décision de Gracefield et du lac Sainte Marie de maintenir ouvertes les rampes de mise à l'eau publiques, nous maintiendrons les nôtres ouvertes. Nous voulons rappeler à tous qu'il faut encore suivre les directives régulières et la distanciation sociale.

Il va de même pour les parcs et les champs de balles.

Il n'y a pas d'interdiction d'incendie en vigueur à Low, mais la SOPFEU a émis une interdiction de brûlage industriel à l'échelle de la province et les feux à ciel ouvert à proximité ou dans la forêt sont également interdits.

Pour toute urgence, veuillez appeler le 911

Nous tenons à vous remercier pour votre coopération.

Le Conseil municipal